

Sélectionner les produits à enregistrer en Indication Géographique : démarche mobilisée et résultats obtenus pour quatre pays africains

P. Pédelahore, M. Gonomy, D. Sautier, C. Cerdan, F. Thouillot et S. Fournier¹

Résumé - L'enregistrement de la dénomination d'un produit comme Indication Géographique (IG) et le développement de la filière IG correspondante forment un processus qui s'établit généralement sur plusieurs années. Il requiert une forte implication des acteurs publics et privés. Il est donc nécessaire de s'assurer avant d'engager un tel processus que les produits choisis présentent les caractéristiques et conditions les plus favorables possibles.

Cette communication décrit la démarche mobilisée pour sélectionner des produits au Bénin, au Cameroun, en Côte D'Ivoire et en Guinée. Elle détaille les quatre étapes de la démarche utilisée à savoir : identification, caractérisation, notation et sélection des produits IG potentiels. Cette démarche s'appuie également sur une grille de caractérisation des produits potentiels qui propose de documenter et de noter les quatre critères suivants : faisabilité de la reconnaissance en IG, capacités collectives d'action des acteurs locaux, potentiel commercial, emploi et environnement, et appuis de l'Etat ou de projets.

Elle présente les résultats obtenus à chacune des quatre étapes ayant conduit à la sélection finale de 6 produits à enregistrer en IG et en tire des enseignements plus génériques.

Mots clés : sélection, produit, indication géographique.

INTRODUCTION

L'enregistrement de la dénomination d'un produit comme Indication Géographique (IG) et le développement de la filière IG correspondante forment un processus qui s'établit généralement sur plusieurs années. Il requiert une forte implication des acteurs publics et privés. Il est donc nécessaire de s'assurer avant d'engager un tel processus que les produits choisis présentent les caractéristiques et conditions les plus favorables possibles.

Cet article présente la démarche suivie et les produits choisis en 2018 lors de la deuxième phase du Projet d'appui à la mise en place des indications géographiques dans des Etats africains (PAMPIG 2). Ce projet devait en effet répondre à la question suivante : quels sont les produits à retenir pour le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la Guinée et comment les choisir ?

DEMARCHE ET METHODES

La démarche suivie pour réaliser la sélection des produits à retenir pour ces quatre pays s'est appuyée sur les travaux et publications antérieures sur ce sujet (Barjolle et Vandecandelaere, 2012 ; Bicholat, 2012 ; Fournier et al, 2012).

Cette démarche prévoit quatre étapes pour conduire le processus aboutissant au choix des produits :

1. Identification des produits
2. Caractérisation des produits
3. Notation et classement des produits
4. Sélection des produits

L'identification des produits a été réalisé depuis la France grâce à l'analyse des données bibliographiques (articles scientifiques et journalistiques, rapports d'expertise et de projets, thèses) et la consultation de personnes ressources (experts et chercheurs internationaux et nationaux). Elle a abouti à l'établissement d'une première liste de produits potentiels pour chacun des quatre pays.

La caractérisation des produits a été conduite à travers la réalisation de deux missions d'expertise successives sur le terrain. La première, d'une durée de deux à trois jours par pays, a complété avec les acteurs nationaux publics et privés la liste des produits potentiels et a surtout précisé les caractéristiques des produits listés. Elle a également permis de réaliser avec eux un premier classement et une pré-sélection des produits qui apparaissaient les plus prometteurs. La seconde mission, d'une durée d'une quinzaine de jours par pays, a caractérisé de façon approfondie les quelques produits présélectionnés par la première mission et a procédé à leur notation argumentée et définitive. Le tableau 1 présente les critères et les données à renseigner pour cette caractérisation. Chacun de ces quatre critères a été noté de 0 à 4. La somme des scores obtenus pour les quatre critères a été utilisée pour qualifier de façon résumée le potentiel d'enregistrement en IG du produit et de développement socio-économique de la filière. Ce score total, va de 0 (potentiel nul) à 16 (excellent potentiel). Il a servi de base de référence pour classer et choisir les produits à retenir.

¹ Pédelahore P. L'auteur est du CIRAD, Montpellier, France,

(philippe.pedelahore@cirad.fr).

Gonomy M. L'auteur est de l'OAPI, Yaoundé, Cameroun.

(michel.gonomy@OAPI.int).

Sautier D. et Cerdan C. Les auteurs sont du CIRAD, Montpellier, France.

(denis.sautier@cirad.fr, claire.cerdan@cirad.fr)

Thouillot F. L'auteur est du GRET, Paris, France. (thouillot@gret.org)

Fournier S. L'auteur est de l'IRC Supagro de Montpellier, France.

(stephane.fournier@supagro.fr).

Tableau 1 Grille de caractérisation des produits IG potentiels

Critère	Données à renseigner
Reconnaissance en IG et	Spécificités du produit Lien au terroir Notoriété
Faisabilité de l'enregistrement	Faisabilité de la délimitation, du contrôle et de la traçabilité
Capacités collectives d'action des acteurs locaux	Structuration et importance des organisations existantes Niveau de leur motivation par rapport à l'IG
Potentiel commercial, emplois et environnement	Volumes et prix actuels et futurs du produit IG Impact de l'IG sur l'emploi et l'environnement
Appuis de l'Etat ou de projets	Situation passée, actuelle et future

RESULTATS

Les résultats concernant le nombre de produits identifiés, caractérisés, notés, classés et sélectionnés à chacune des étapes de la démarche suivie sont présentés dans le tableau 2. Ils concernent l'ensemble des quatre pays déjà cités.

Tableau 2 Résultats des différentes étapes

Etape	Nombre de produits
Identification	117
Caractérisation (1ère mission)	42
Présélection (1ère mission)	18
Caractérisation (2ème mission)	18
Sélection finale	6

Le détail des scores totaux obtenus par chacun des 18 produits présélectionnés pour l'ensemble des quatre pays est présenté à la Fig. 1. Les limites budgétaires du projet ont conduit à retenir les six produits ayant obtenu les meilleurs scores totaux soit : 2 produits pour le Bénin (le gari sohoui de Savalou et l'huile D'Agonlin), 1 pour le Cameroun (le cacao rouge du Cameroun), 2 pour la Côte d'Ivoire (l'attiéké des Lagunes et le pagne Baoulé) et 1 pour la Guinée (l'ananas de Friguigbé).

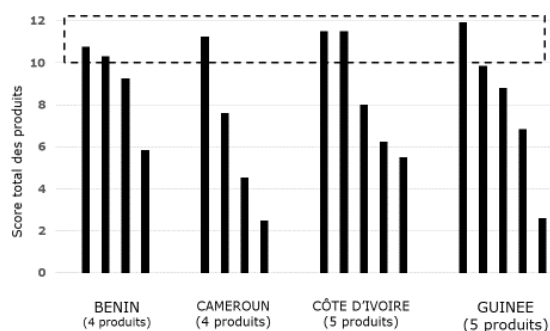


Figure 1. Score total de chacun des 18 produits potentiels

DISCUSSION

Le choix du quatrième critère de caractérisation « appuis de l'Etat ou de projets » répondait à un contexte de « Projet » dans lequel, tant le bailleur que l'organisme chargé de sa mise en œuvre, étaient soucieux de privilégier des produits déjà bien connus, ayant bénéficié ou bénéficiant d'autres appuis et pouvant être enregistrés et développés dans un délai relativement court, pour des montants maîtrisés et permettant de développer les synergies interinstitutionnelles au niveau de chacun des pays. Ce choix des critères est bien sûr à adapter en fonction du contexte et des objectifs fixés à ce processus de sélection. Il est ainsi possible (Barjolle et Vandecandelaere, 2012 ; Fournier et al, 2012) de remplacer ce quatrième critère par un critère dédié spécifiquement à l'évaluation de l'impact environnemental de l'IG si celui-ci constitue une priorité pour les politiques publiques du pays et/ou les acteurs locaux du terroir ou de la filière considérés.

La capacité à classer et à sélectionner les produits de façon pertinente s'améliore au fur et à mesure que s'accroît l'exhaustivité, la fiabilité et la précision des données permettant de documenter et de noter les critères de caractérisation. Mais les experts ne pouvant réaliser un travail de caractérisation approfondie sur un nombre trop important de produits, un équilibre « optimum » est à trouver entre la qualité de l'information détenue à un temps « t » et la pression de sélection exercée. Dans notre cas nous avons suite à la première mission éliminé 85% des 117 produits initialement identifiés pour n'en conserver que 18. La deuxième mission a permis d'approfondir la caractérisation de ces 18 produits et de mieux documenter et argumenter la sélection des 6 produits finalement retenus, éliminant ainsi 67% des 18 produits présélectionnés. Ces deux taux de sélection sont similaires à ceux (88% et 67%) appliqués par Fournier (2012). Ils ont permis d'approcher l'équilibre mentionné plus haut. Mais ici encore il appartiendra aux praticiens, en fonction du nombre de produits identifiés initialement, de leurs ressources en expertise, et du nombre final de produits à retenir de définir au mieux, avant de commencer leurs travaux, les pressions de sélection à retenir pour chacune des étapes de caractérisation et de sélection qu'ils se proposent de conduire.

Bien qu'il soit en pratique parfois difficile de renseigner de façon précise l'ensemble des critères, ce type de démarche et de grille de caractérisation permet d'objectiver et de légitimer le choix des produits

REFERENCES

- Barjolle, D. et Vandecandelaere, E. (2012) : *Identifier les produits de qualité liée à l'origine et leurs potentiels pour le développement durable. Une méthodologie pour des inventaires participatifs*. FAO
- Bicholat, E. (2012) : *Cadre méthodologique du repérage des produits d'origine (PAMPIG 1)*. Mémoire de master. Université Bordeaux 3
- Fournier, S., Mawardi, S. et Septiono S. (2012): *Study on Potential of GIs and selection of 4 specific products for support*. ISIP (Indonesian-Swiss Intellectual Property Project)